



Haute-Normandie La bouteille à l'encre....

Rénovation des enseignements généraux de BEP et Bac professionnel

Le ministère a présenté lors du Comité interprofessionnel consultatif du 9 janvier 2007 l'état d'avancement de la rénovation des enseignements généraux du BEP et du Bac pro. Ci-dessous les grandes lignes du cahier des charges défini par le ministère et les premières analyses du Sgen-CFDT.

1 - Les objectifs de la rénovation

- Assurer la continuité avec les programmes rénovés du collège et permettre la validation du socle de connaissances et de compétences pour les élèves qui ne l'auraient pas acquis au collège.
 - Assurer le continuum d'enseignement entre le BEP et la Bac pro, grâce à des modules cumulables, évalués dans des unités.
 - Des disciplines aux contenus non différenciés selon les secteurs, autrement dit avec le même référentiel :
 - * *histoire- géographie* à laquelle est rattachée l'ECJS,
 - * *français*,
 - * *langues vivantes*,
 - * *EPS*,
 - * *Arts appliqués et études artistiques*.
 - Des disciplines aux contenus différenciés selon les secteurs ou spécialités, pouvant comprendre un tronc commun :
 - * *mathématiques* pour toutes les spécialités et secteurs,
 - * *sciences physiques et chimiques* pour les spécialités du champ de la production, carrières sanitaires et sociales et certaines options du bac artisanat et métiers d'art.
 - La VSP, qui fait partie des enseignements généraux, mais est prolongée par un enseignement professionnel d'hygiène, prévention et secourisme dans les bac pro du secteur de la production, de l'artisanat et des métiers d'art.
- Les programmes s'adressent aussi bien aux élèves qu'aux apprentis ou aux adultes en formation continue.

2 - Cadrage général

Rénovation des grilles horaires à coût constant, mais « des rééquilibrages interdisciplinaires peuvent être envisagés »

Un allègement des examens :

- pour permettre de construire des parcours diversifiés et réduire les sorties sans qualification : définir des unités de certification cumulables et capitalisables permettant la certification d'un niveau à chaque étape du parcours, généralisation du CCF en BEP et extension dans une proportion majoritaire en bac pro,
- sept épreuves obligatoires portant sur les mêmes disciplines, découpées en sous-épreuves correspondant aux unités du diplôme,
- regroupement des disciplines en trois pôles pour la certification : humaniste, scientifique et technologique, le pôle offrant un cadre de compensation entre disciplines.

Suppression de la double moyenne en BEP.

La construction en modules : un module étant un ensemble de connaissances et de compétences globales dans une discipline donnée. Il peut être éventuellement composé d'un tronc commun et de parties différenciées. Leur nombre est variable selon les disciplines.

3 - Calendrier de travail

Consultation du CIC : janvier 2007

Remise de l'ensemble des programmes : janvier 2008

Consultation des enseignants : février-mars 2008

Premiers éléments d'analyse du Sgen-CFDT

La structure d'ensemble est intéressante : introduction du CCF, unités certificatives cumulables, modules. Mais la réflexion en amont, c'est dire avant que les groupes de travail disciplinaires soient saisis a manifestement été faible...

En effet, les notes d'étape disciplinaires présentées au CIC (Comité interprofessionnel consultatif) et élaborées sous la direction de l'inspection générale manquent de cohérence et tirent parfois dans des directions opposées. Ainsi, en langues vivantes seul le CAP permet de repasser le socle. En VSP, on parle du bac pro en trois ans, pas ailleurs (la solution est d'ailleurs toute simple : faire en une année les deux années de BEP...). En arts appliqués, on prévoit des niveaux d'exigence terminal et une épreuve en CCF validant la première année en BEP et en bac pro, pas dans les autres disciplines. En général une unité comporte deux modules, on arrive à 12 en VSP ! En *langues vivantes*, on valide le socle commun uniquement en CAP, pas en BEP, et ainsi de suite.

- **Le socle commun**

Le retrouver ici n'est pas une surprise, le ministère en parlait depuis longtemps et, dès l'abord, le Sgen-CFDT avait déclaré que si cette possibilité de valider tout ou partie du socle n'était offerte qu'aux élèves de BEP et CAP cela reviendrait à entériner l'orientation par l'échec dans la voie professionnelle et mettrait à mal le discours officiel sur « l'égalité de dignité des trois voies de formation ». Plus exactement cela met au jour le cynisme du discours gouvernemental. Encore, qu'officiellement cette possibilité de valider le socle serait offerte aussi aux élèves de seconde de LEGT, mais c'est dit du bout des lèvres, sans grande conviction....

- **Le Contrôle en Cours de Formation**

L'approche ministérielle est essentiellement, voire exclusivement utilitariste, « alléger les examens » et faire des économies. Allègement certes, pour l'administration centrale, mais alourdissement pour les établissements et les enseignants sur qui on reporte toute la charge de préparation, d'organisation et de passation. Alourdissement aussi pour les élèves avec la multiplication des situations d'évaluation, au détriment des heures de formation (exemple des oraux d'histoire géographie en CAP).

Pour une mise en oeuvre satisfaisante, il faudrait s'appuyer sur une évaluation de ce qui se fait, et notamment en CAP dans le domaine de l'enseignement général. Les premières propositions des groupes disciplinaires montrent qu'il y a du chemin à faire. Par exemple en français, aucune différence entre les épreuves de CCF et l'épreuve ponctuelle qui seraient de même nature. En VSP, le CCF c'est deux évaluations, une dans l'unité 1, l'autre dans l'unité 2 par sondage ; l'épreuve ponctuelle c'est une évaluation en deux parties indépendantes portant sur U1 et U2, par sondage aussi.

On ne peut pas se satisfaire de la réponse de l'inspection générale qui reconnaît les difficultés de mise en oeuvre et déclare qu'elle a condamné toutes les dérives alourdissant le CCF, du style vouloir tout évaluer.

Une circulaire pour cadrer le CCF est en préparation et devrait sortir prochainement. Mieux vaut tard que jamais, mais une circulaire ne fait pas une politique de réflexion, d'analyse, de formation, par contre ça ne coûte pas cher....

- **Pôles, unités certificatives, modules cumulables**

C'est une partie très imprécise qui ne s'appuie pas, là encore, sur une analyse de ce qui a pu exister et notamment sur l'expérience du contrôle continu en lycée professionnel dans les années 1980 -1990. Les groupes disciplinaires travaillent tous de manière différente. La question de la compensation n'a ainsi pas été pensée de manière cohérente. Le projet affirme que la compensation entre les disciplines pourrait avoir lieu à l'intérieur des pôles. Il faudrait donc obtenir les trois pôles ; une bonne note dans le pôle « technologique » ne pouvant compenser une note inférieure à la moyenne dans le pôle « humaniste » par exemple.

Que propose-t-on aux jeunes qui n'ont pas la totalité du diplôme ? Le faible nombre de modules de repréparation aux examens a été une des causes de l'échec du contrôle continu.

A l'intérieur des pôles comment se fait la compensation ? En VSP il n'y aurait pas de compensation entre les unités.

En EPS « les quatre unités capitalisables sont retenues sur l'ensemble des deux années pour le calcul de la moyenne qui établit la note d'EPS à l'examen » En arts appliqués, les unités 1 et 3 sont validées en fin de première année de BEP et de bac pro. Que se passe-t-il en cas d'échec ? L'unité étant divisée

en modules, l'élève peut échouer à l'unité et réussir certains modules ?

Aucune trace de réponse dans les documents, aucune esquisse de début de trace dans les réponses (si l'on ose dire) du ministère lors du CIC du 9 janvier 2007.

Et, au delà, qu'est-ce qui peut-être compensé dans un diplôme professionnel, qu'est-ce qui ne peut pas l'être ?

- **L'ECJS**

La conception même de l'ECJS est profondément modifiée, voire dénaturée. Elle n'est plus interdisciplinaire, ouverte sur le monde et le débat, assurée par les enseignants volontaires, quelle que soit la discipline qu'ils enseignent. Elle est attribuée au prof d'histoire géographie dans le cadre d'un parcours dit civique. Et les premières pistes des programmes peuvent aboutir à un retour en arrière en « *recentrant les heures, peu nombreuses, consacrées à la citoyenneté sur une meilleure connaissance des institutions et une réflexion sur la république et l'exercice de la citoyenneté* », c'est le retour de l'instruction civique et de l'étude théorique des institutions, impensable !

Autres remarques

La fin de la double moyenne. C'est une bonne chose. Elle n'existe pas en bac pro, et a été maintenue en CAP sous la pression d'employeurs de l'artisanat. La question de la compensation la rend d'autant plus inutile.

L'interdisciplinarité. C'est la grande absente de tous les projets. On en esquisse la possibilité, de manière implicite, en sciences physiques, en faisant le parallèle avec le programme de VSP. Ailleurs rien. Or le découpage en modules risque de parcelliser davantage les enseignements, de les saucissonner. Il faudrait que les UC puissent être des capacités transversales.

En conclusion

Beaucoup de questions importantes sans réponses et donc beaucoup d'inquiétudes.

Il faudrait un cahier des charges précis sur le CCF, les modules, les unités capitalisables, les pôles, l'interdisciplinarité, les compensations. Ces précisions seront d'autant plus claires qu'elles s'appuieront sur l'analyse du fonctionnement actuel du CCF, notamment en CAP, de la connaissance par l'Education nationale de ce qui se passe à l'enseignement agricole sur le mixage contrôle en cours de formation/ contrôle ponctuel, sur un bilan du contrôle continu.

Tout cela n'est possible qu'avec une vraie concertation et non une simple information comme cela a été fait au CIC.

Le projet de réforme des enseignements généraux touche en fait à toute l'architecture des diplômes professionnels et aux conditions de travail des enseignants et des jeunes en formation initiale.

Sur cela rien, aucune réflexion.

Rien non plus sur les conditions d'une mise en oeuvre de la réforme.

Les seules idées qui transparaissent, c'est

**un : faire des économies,
deux : diminuer statistiquement les
sorties sans qualification en donnant
des bouts de certification,
trois : diminuer les coûts,**

**quatre : faire des économies,
cinq : devinez ?**

On a de quoi être inquiet.